

Stage FO – Négociation collective

Dates – 2 au 6 mars 2020

« Comment appréhender la négociation collective dans l'entreprise »

Co-animation : Dorothee Simonneau, Juan Sebastian Carbonell (Univ. Paris 1 - ISST), Heidi AKDOUCHE (FO)

	Lundi 2 mars	Mardi 3 mars	Mercredi 4 mars	Jeudi 5 mars	Vendredi 6 mars
9h	Présentation de l'ISST et du stage Tour de table <hr/> Historique de la négociation collective/La hiérarchie des normes et articulation des niveaux de négociation Dorothee Simonneau (ISST)	Les niveaux de négociation : perspectives sociologiques Juan Sebastian Carbonell (ISST)	Les nouvelles règles de la négociation collective (durée des accords, dénonciation, révision, avantages individuels acquis) Heidi Akdouche (FO)	Les NAO (thèmes de négociation, périodicité..) Dorothee Simonneau (ISST)	La négociation en période de crise : acteurs et stratégies Juan Sebastian Carbonell (ISST)
12 h 30					
14h	Historique de la négociation collective/La hiérarchie des normes et articulation des niveaux de négociation (suite) Dorothee Simonneau (ISST)	Travaux de groupes	Les accords collectifs sous le contrôle du juge (Délais de contestation, office du juge, méthodes d'interprétation, égalité de traitement) Jean-Eudes Maes (Paris1)	Travaux de groupes	Bilan de la session Les orientations de la Confédération Karen Gournay Secrétaire confédérale (CGT-FO)
18h					

STAGE CGT-FO NEGOCIATION COLLECTIVE « COMMENT APPREHENDER LA NEGOCIATION COLLECTIVE DANS L'ENTREPRISE »

Dates du 2 au 6 mars 2020

Co-animation : Dorothée SIMONNEAU, Juan Sebastian Carbonell (Univ. Paris 1 - ISST), Heidi AKDOUCHE (FO)

Public : Le stage s'adresse à des salariés exerçant différents mandats notamment de délégués syndicaux, délégués du personnel, représentant du CSE.

Objectif de la formation : L'objectif de la formation est de permettre aux militants d'appréhender les nouveaux cadre de la négociation d'entreprise depuis les lois « Rebsamen », « travail », qu'il s'agisse de ses acteurs, de ses thèmes, de ses règles et de sa portée au regard des autres sources conventionnelles. Le stage sera également l'occasion de décrire et de réfléchir aux conséquences des nouvelles dispositions issues des 5 projets d'ordonnances faisant suite à la loi d'habilitation relative au renforcement du dialogue social. Ce stage permettra également d'avoir un éclairage sociologique sur la négociation collective contemporaine.

Programme :

- Lundi : Historique de la négociation et description du principe de hiérarchie et d'articulation des normes en droit du travail interne.
- Mardi : Approche sociologique des différents niveaux de négociation dans un premier temps et dans un second temps mise en pratique des connaissances du début de semaine
- Mercredi : Les nouvelles règles de la négociation collective en matinée. L'après-midi sera consacrée aux accords collectifs sous le contrôle du juge
- Jeudi : Les nouveaux thèmes de la négociation. L'après-midi est consacrée aux travaux de groupe.
- Vendredi : Les nouvelles formes de négociation : les accords « offensifs » à travers une approche sociologique de la négociation en période de crise. Bilan de la semaine et approche confédérale